

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du jeudi 25 octobre 2012

Etaient présents :

Monsieur Morisset (mairie).

Madame Mercier (adjointe au maire).

Madame Bonneau (conseillère municipale).

Mesdames Malveille, Marette, Morin, Serrecchia, Monsieur Giroire (APEI).

Mesdames Dechosal, Riffault, Ygout (FCPE).

Mesdames Azévédo, Baloge, Beaudelle, Gautier, Girard, Pariset, Vallée (enseignantes).

Messieurs Challat, Crenner, Raymond, Roberdeau, Vacher (enseignants).

Mr Patry (maitre G).

présentation de ses compétences et interventions dans le temps

Sont excusées :

Madame Henriot, inspectrice de l'Education Nationale.

Mesdames Asperti, enseignante.

Monsieur Piet, APEI.

Madame Bouix, DDEN.

1. Proclamation des résultats des élections et installation du nouveau conseil d'école.

Taux de participation : 48,24 %.

Présentation des nouveaux enseignants : Mmes Asperti, Beaudelle, Girard, Mrs Roberdeau, Raymond.

Rased : Mr Patry, Mr Arrignon.

2. Etablissement du règlement intérieur du conseil d'école.

- Etude des attributions du conseil d'école.
- Précisions sur l'échéancier : communication des points à proposer à l'ordre du jour 15 jours avant la date du conseil d'école, la convocation est envoyée 8 jours avant.
- Modalités des délibérations : vote à main levée ou à bulletins secrets.
- Diffusion du compte rendu : affichage à la mairie, au Petit Breuil, à l'école ; publication sur le site Internet de l'école + site de la commune.

3. Physionomie et fonctionnement de l'école.

- Répartition des classes : 28 CM2, 24 CM1-CM2, 25 CM1, 29 CE2, 24 CE1, 20 CE1, 23 CP-CE1, 25 CP, 10 CLIS. La répartition est différente de celle annoncée au dernier conseil d'école (juin 2012) car il y a eu des inscriptions supplémentaires en fin d'année.
- Pas de psychologue scolaire. Le psychologue d'une circonscription voisine gèrera les urgences.
- Sécurité : exercice d'évacuation le 21/9/12 en 2min 17s, toutes les consignes ont été respectées. Un exercice de confinement aura lieu en cours d'année.
- Surveillance de la récréation.

- Deux enseignants sont de service pour la surveillance de la cour à chaque accueil et à chaque récréation. Le tableau de service est présenté. La cour est grande et facile à surveiller.

- Proposition est faite par la FCPE d'organiser deux récréations décalées séparant les grands des petits.

Réponse : il est difficile de maintenir la concentration des élèves en classe (bruit dans le couloir, la cour). De plus les Cp semblent bien intégrés. En cas de soucis, la consigne est donnée d'aller voir les maîtres de surveillance et d'en parler en classe. Les enseignants ne sont pas favorables à 2 récréations décalées.

- Prévention aux jeux dangereux. Des lancers de pierres, des étranglements ont eu lieu.

Réponse : pas de jeux dangereux au sens strict défini par éducol. Parlons plutôt d'altercations entre enfants. Il est rappelé qu'un permis à points est en vigueur dans l'école. La surveillance est active, Il existe une bonne communication entre les enseignants et le personnel municipal chargé de la surveillance sur le temps périscolaire. Ces incidents doivent nous conduire à encore plus de vigilance.

4. Vote du règlement intérieur de l'école.

- Les écharpes sont interdites en maternelle pour des raisons de sécurité. Il en est décidé autrement à l'école élémentaire. Par contre, nous interdisons les sucettes.
- Rappel : les médicaments sont interdits à l'école.

5. Compte rendu financier de la coopérative.

Les comptes sont révisés par le commissaire aux comptes de l'OCCE. L'année scolaire dernière les recettes se sont élevées à 9 755 € (coopérative, subventions, versement des associations de parents d'élèves, vente de photos scolaires), les dépenses à 9 860 € (dont 7 000 € pour des activités pédagogiques et 2 500€ pour payer les photos scolaires).

La FCPE demande qui participe à la gestion de la coopérative. Le conseil des maitres décident des choix financiers. Les mandataires sont Mrs Crenner et Vacher et deux autres enseignants révisent les comptes. Les enfants sont affiliés mais pas associés à la comptabilité.

6. Actions pédagogiques.

- Chaque enseignant a rencontré les parents lors d'une réunion de rentrée.
- Les associations de parents d'élèves proposent un partenariat à la préparation de la soirée organisée par leurs soins le 16 mars,
- Activités sportives :
 - Kayak. Mr Challat souligne la précarité de cette activité si les parents ne se font pas habiliter. Cette année, il était accompagné de parents d'élèves d'autres classes.
 - Natation pour le cycle 2 et la classe de clis.
 - Tennis pour le cycle 3, grâce à un partenariat engagé avec le club de Mauzé.
 - Olympiades. Beaucoup de parents se sont proposés volontaires, un grand merci à eux. Le choix a été fait de retenir les parents inscrits à la journée (cela faciliter la gestion des ateliers), les autres étant toujours invités en tant que spectateurs.
- Activités culturelles :
 - Semaine du goût : 296 pains façonnés + dégustation à la cantine.
 - Livres en fête du 9/11 au 24/11 sur le thème du bestiaire insolite.
- Activités artistiques :
 - Un projet est mené en collaboration avec le centre socioculturel permettant d'accueillir l'artiste Slimane. 3 classes CE2, CM1/2 et CM2 visiteront l'exposition puis bénéficieront de son intervention au cours d'ateliers.
- Un projet fédère les CM2 et le collège autour d'une rencontre avec un auteur de roman policier et d'un projet d'écriture.
- Un projet de classes de découverte pour les CM1/2 et CM1 au centre de la Tranche sur mer au mois de mars pendant 5 jours est étudié mais le budget est très lourd. Une réunion d'information sera organisée prochainement.

7. Présentation du projet d'école.

Axe 1 : travail de compréhension de l'écrit.

Axe 2 : le devenir élève.

Axe 3 : liaison inter cycles.

8. Calendrier des manifestations.

- Olympiades : 26 /10.
- Livres en fête : 12 /11.
- Fort Monnet : 15/02.
- Printemps de la poésie : du 9 au 24 mars.
- Fête de l'école : 28/06.
- Conseils d'école : 11/04 et 27/06.

9. Questions à la Municipalité.

- Les associations de parents d'élèves interrogent Mr le Maire sur la formation du personnel du restaurant scolaire. Elles font état de procédés qui ne leur semblent pas adaptés.

Mr Morisset : un plan de formation existe, tout le personnel est formé avec une formation par an, proposée ou imposée par l'employeur. Mr le Maire nomme les formations effectuées par l'ensemble du personnel sur les trois dernières années. Deux services de 125 élèves sont organisés et il est difficile de gérer le bruit. Une réunion sera programmée en présence de Mme Bonnet (intendante) pour expliquer le fonctionnement.

Demande des associations : sur l'encadrement. Comment faire remonter l'info à tous les parents ? Le site de l'école pourrait aussi être un support pour mieux communiquer.

- Proposition est faite d'un diagnostic conseil relatif au temps de restauration scolaire et d'une possibilité de rangement des serviettes.

Mr le maire : les casiers en bois sont retirés suite au réaménagement du restaurant et pour des questions d'hygiène. Sont à l'étude des casiers sur roulettes, l'utilisation de serviettes en papier, la fabrication de serviettes en tissu en partenariat avec la maison de retraite avec un lavage quotidien.

- WC hors service : 6 WC sont condamnés car les distributeurs sont cassés. De nouveaux modèles sont en commande.

Le 13/11/12

Le directeur

La secrétaire de séance



H. CRENNER

E. AZEVEDO